



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Cigarettes et tabac à rouler : certains prix changent au 1er juillet 2020

Publié le 12 juin 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)


À partir du 1^{er} juillet 2020, les prix de certaines cigarettes vont augmenter. C'est ce qu'indique un arrêté publié au *Journal officiel* du 12 juin 2020.

 Ajouter à mon calendrier (<https://www.service-public.fr/particuliers/download-echeance-actu-ics-calendar/A14101>)

Certaines marques vont voir le prix du paquet de 20 unités passer à 9,50 € ou 9,60 €.

C'est en effet ce que prévoit un [arrêté sur les prix de vente au détail des tabacs \(cigarettes, cigarillos, cigares, tabac à rouler\)](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/6/3/CPAD2012448A/jo/texte) qui liste toutes les marques commercialisées en annexe. Cette nomenclature est disponible sur le [site de la direction générale des douanes et droits indirects](https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/uploads/files/2020-06/maquette%20JORF.pdf).

Les prix fixés par les fabricants sont homologués conjointement par la ministre des Solidarités et de la Santé et le ministre de l'Action et des Comptes publics.

 **Rappel** : En 2017, le ministère des Solidarités et de la Santé avait souhaité porter progressivement le prix moyen d'un paquet de cigarettes à 10 € d'ici 2020 afin de réduire la consommation de tabac. Le prix figure parmi les facteurs dissuasifs de l'entrée dans la consommation du tabac et constitue également une motivation forte pour amener les fumeurs à aller vers le sevrage.

Textes de loi et références

- Arrêté du 3 juin 2020 portant homologation des prix de vente au détail des tabacs manufacturés en France, à l'exclusion des départements d'outre-mer [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/6/3/CPAD2012448A/jo/texte) (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/6/3/CPAD2012448A/jo/texte>)

Et aussi

- Interdiction de fumer - Tabagisme (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F160>)
- Cigarettes et tabac à rouler : des changements de prix au 1er septembre 2020 (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14228>)

Pour en savoir plus

- Portail de la direction générale des douanes et des droits indirects - Open data [↗](https://www.douane.gouv.fr/la-douane/opendata/categories/tabacs-manufactures) (<https://www.douane.gouv.fr/la-douane/opendata/categories/tabacs-manufactures>)
- Modalités de mise en place de la hausse de la fiscalité du tabac (PDF - 398.0 KB) [↗](http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/22699.pdf) (<http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/22699.pdf>)
Ministère chargé de l'économie
- Lutte contre le tabagisme [↗](http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/lutte-contre-le-tabagisme) (<http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/lutte-contre-le-tabagisme>)
Ministère des solidarités et de la santé